

aux Condé, fut acquise en 1643, par un magistrat lyonnais du nom de De Jussieu.

M. l'archiviste Gauthier communique des fac-similés de sceaux existant dans les archives et menacés d'y périr. Ces fac-similés sont en gutta-percha. M. Gauthier se propose de former ainsi une collection qu'il offre à l'Académie de Lyon et qui pourra être placée dans des vitrines du Musée, à côté des collections de numismatique. Il se chargerait de rédiger les notices et catalogues nécessaires.

Nous citerons parmi les sceaux dont il a mis les empreintes sous les yeux du Comité, celui de Renaud de Forez de l'an 1201, celui du Chapitre de Lyon, celui de l'Official, deux bulles pontificales, l'une d'Innocent IV, et l'autre d'Innocent XI, le sceau de Jean, abbé de Tiron (dans la Beauce), celui du juge de Beaujolais.

Des collections de ce genre ont déjà été faites dans les musées de plusieurs villes. Celle-ci est évidemment du plus haut intérêt pour la ville de Lyon.

M. Guillard présente une copie de l'inscription de la chapelle de Saint-Roch, inscription commémorative de la fondation d'une messe pour la cessation de la peste, en 1645. Sur le plan du P. Menestrier, une chapelle est marquée précisément à la place qu'elle occupe. M. le Curé de Saint-Georges se propose, d'en faire élever une quelque jour au même endroit. M. Guillard pense que l'enlèvement de la pierre est urgent et exigera des précautions infinies. M. Martin-Daussigny répond qu'il a déjà fait les démarches nécessaires pour cet enlèvement, et qu'il espère avoir l'inscription au Musée dans très-peu de temps.

M. le Conservateur des Musées donne connaissance d'une autre inscription moderne tirée de la maison Dutilleux, rue du Bon-Pasteur. C'est une inscription latine de l'an 1665, faite en mémoire d'un sieur Girinet, par son gendre Pierre de Billy.